



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 96512

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les énormes difficultés que rencontre son territoire en matière de prévention et de traitement de l'échec scolaire. Comme le soulignent de nombreuses études et le dernier rapport PISA, les inégalités scolaires sont, en France particulièrement, de plus en plus corrélées aux inégalités sociales. Or force est de constater la diminution d'un tiers des personnels RASED dont près de la moitié des rééducateurs. En effet, seuls 5 % à 10 % d'une génération d'élèves en difficulté sont pris en charge par le RASED alors que 20 % des élèves sont en grande difficulté à l'entrée au collège en français et 29 % en culture scientifique. Aussi, le collectif RASED 13 affirme que non seulement ces personnels n'étaient pas en nombre suffisant avant 2008 mais qu'en plus ils ont dû affronter la volonté manifeste de les voir disparaître au profit de dispositifs ayant pour seule ambition de traiter la difficulté « passagère ». En 1995, alors que les RASED des Bouches-du-Rhône comptaient 175 postes de rééducateur, 102 postes de psychologue, 158 postes d'adaptation, en 2015, on déplore zéro poste de rééducateur. Les RASED démantelés ne sont plus à même de fonctionner, avec pour conséquence dramatique de laisser ces dernières années, d'après les associations professionnelles, près de 250 000 enfants en souffrance, et derrière des familles et des enseignants, seuls face à la difficulté scolaire persistante. Il aimerait avoir sa position en la matière et savoir si le Gouvernement envisage de renforcer les personnels RASED notamment dans les Bouches-du-Rhône qui ne crée plus de postes.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96512

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5227

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)